

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS :
 SUISSE : 1 an Fr. 16.—, avec Bulletin officiel Fr. 23.50
 6 mois » 9.— » 13.—
 3 » 5.— » 7.—
 ÉTRANGER : 1 an Fr. 27.50 ———— Envoi par 2 numéros
 Joindre 20 centimes en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS
 PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
 ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER
 Avenue de la Gare - SION - Téléphone 219 05 (215 84) - Chèques postaux Ilc 1748

Régie des annonces : Publicitas S. A.
 Tél. 212 36 - Ch. post. Ilc 485 + Avenue de la Gare + SION
 Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
 ANNONCES : Canton 10 centimes, Suisse 13 centimes le millimètre
 RECLAMES : » 24 » 30 » » »
 AVIS MORTUAIRES : 20 centimes le millimètre.

L'application des contrats collectifs provoque d'intéressantes suggestions

Jugeant insuffisantes les possibilités de contrôler l'exécution et le respect des conventions collectives de travail, lacunes de la législation actuelle que nous avons signalées ici même, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (O.F.I.A.M.T.) a élaboré un projet de « loi fédérale » pour l'aménagement de la législation en cette matière.

La convention collective de travail (C.C.T.) comportant des dispositions qui imposent aux personnes liées par le contrat des obligations : cotisations à des caisses d'allocation familiales, à des caisses de vacances et d'assurance, obligation d'assurer un contrôle, abstention de tout acte de lutte, versement de dépôts de garantie ou paiement d'amendes conventionnelles, l'O.F.I.A.M.T. a estimé que l'ensemble de ces obligations pourrait inciter les parties contractantes à s'unir en une « communauté contractuelle ». Le contrôle et l'exécution des contrats liés avec les tiers ou avec les membres incomberaient à la communauté contractuelle ou à ses organes. Grâce à elles « les employeurs et les travailleurs liés par la convention collective n'en seront plus réduits à agir eux-mêmes en justice. D'autre part, on ne se contentera plus d'une surveillance exercée par les associations sur leurs membres respectifs. Au contraire, il appartiendra aux associations et à la communauté contractuelle d'agir contre toute personne qui lie par la convention collective de travail en violerait les clauses ».

Ainsi des rapports juridiques directs seraient créés entre les parties contractantes et les personnes liées par la convention collective de travail. De même que dans la société en nom collectif, la « communauté contractuelle » serait capable d'acquiescer des droits, de contracter des obligations, d'agir en justice et d'y être actionnée.

Le projet de l'O.F.I.A.M.T. a été inspiré par l'observation faite dans quelques secteurs que l'employé n'ose pas porter individuellement plainte le cas échéant. C'est pourquoi l'Office fédéral a suggéré la création d'une « communauté contractuelle », c'est-à-dire d'une personne morale indépendante qui puisse assurer le respect de la convention collective de travail. Son activité consisterait en premier lieu à contrôler l'exécution des obligations contractées par les employeurs mais elle garantirait aussi l'observation par les employés des dispositions contractuelles : délai de dénonciation, paix du travail, etc. Son originalité est de limiter les interventions de l'Etat et d'éliminer son contrôle dans les rapports entre employés et employeurs.

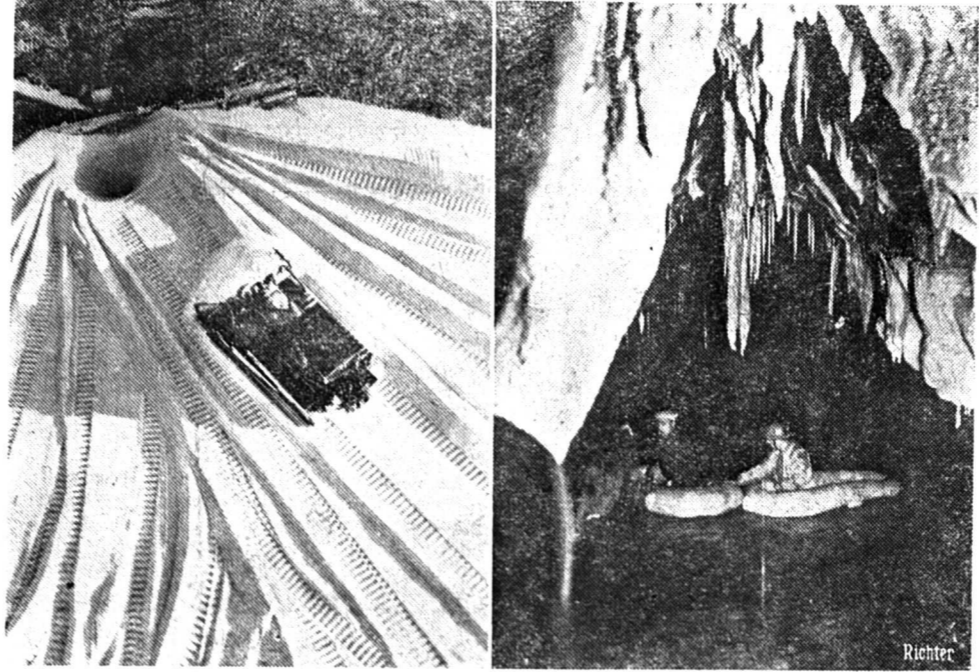
Tout en approuvant l'esprit dans lequel il a été procédé à l'élaboration de ce projet, les organisations centrales de l'économie privée : Vorort et Union centrale des associations patronales, ont formulé à son égard quelques réserves. L'institution de la convention collective de travail, ont-elles déclaré, qui a déjà tant de peine à tenir compte des différences régionales et de branches deviendrait encore plus rigide si l'on créait une « communauté contractuelle » qui « solidifierait » plus encore les conditions de travail dans l'économie. Même si cette « communauté » n'était introduite qu'à titre facultatif, sa création dans quelques secteurs, obligerait, à plus ou moins brève échéance, les autres branches à en constituer de semblables. Les membres des organisations d'employeurs n'ont naturellement pas intérêt à devenir volontairement ou sous une pression quelconque partie à une convention où les syndicats disposeraient de possibilités d'ester en justice contre leurs membres. En pratique, cette « communauté conventionnelle » n'aboutirait à une réglementation collective (cartellisation) des conditions de travail et entraînerait chez les membres des organisations, comme chez les organisations elles-mêmes, un affaiblissement du sens de leurs responsabilités. La création d'une institution spéciale du genre de la « communauté contractuelle » n'est d'ailleurs pas nécessaire pour permettre l'observation des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire sur la base du droit privé. Jusqu'à présent, les articles du Code des obligations ont été suffisants à cet égard.

Les organisations centrales de l'économie ont donc élaboré un contre-projet. Selon ce dernier, les organisations participantes seraient mises en mesure de contrôler grâce à la fixation de cautions et d'amendes conventionnelles le maintien des accords collectifs de travail déclarés de force obligatoire. En cas de non-observation des prescriptions, les dispositions du droit civil seraient applicables. Sans créer de « communautés contractuelles », les employeurs et les employés assujettis à une convention collective de travail de force obligatoire pourraient exiger la création d'un organe de contrôle particulier, indépendant des parties contractantes. Toutefois, en ce qui concerne ce dernier, le contre-projet ne dit pas s'il serait permanent ou occasionnel.

Tel est l'état actuel de la discussion et l'essentiel des thèses en présence. Etant donné l'esprit élevé qui anime cette controverse, il sera curieux d'en connaître les conclusions.

H. v. L.

A travers le monde



De gauche à droite : La récolte de sel en Californie, où le précieux assaisonnement est amassé à l'aide de bulldozers. — A droite : Découverte d'une grotte préhistorique en France, celle de Pas de Julie, où l'on a trouvé des centaines de squelettes humains et des ossements d'ours géants d'une taille de 2 m. 50.

Un hôpital pour les livres

Rome peut s'enorgueillir de posséder une institution unique en son genre : un véritable hôpital pour les livres endommagés. Des centaines de volumes, brûlés et détériorés, de la fameuse bibliothèque du monastère de Monte Cassino, détruit par les bombardements durant la guerre, sont en préparation à l'Institut de pathologie des livres, où s'affairent deux moines et une équipe de « médecins » ! Page après page, ces volumes sont restaurés par des moyens ingénieux. La soie la plus fine et la plus transparente est utilisée pour « solidifier » le papier trop fragile, tandis que du parchemin consolide les reliures trop fatiguées et les bords de textes enluminés à la main, cette besogne ne peut être menée à bien que grâce à l'existence de cet hôpital du livre, le plus complet et le mieux outillé du monde. Comme dans une vraie clinique, la nature de la maladie ou de l'accident est d'abord analysée par les experts de l'Institut : pour la restauration des ouvrages on a recours à des procédés scientifiques, car l'art de réparer les livres a été de tout temps très développé en Italie où il existe un grand nombre de livres anciens et présentant une grande valeur qui ont été transmis de génération en génération.

anglais et de vieilles écritures maures d'Espagne. L'un des trésors de la collection de l'Institut est constitué par un code du VI siècle de l'empereur Justinien. Un parchemin original, écrit à la main, a été sauvé de la destruction. Durant ses 1500 ans d'existence, ce parchemin avait jauni et l'écriture était effacée. Au moyen de substances chimiques, on lui a rendu sa fraîcheur et sa teinte primitive et fixé l'encre de manière à rendre les caractères indélébiles.

VERS LA GUÉRISON

L'Institut possède un équipement complet pour restituer aux livres leur aspect original ; grâce aux laboratoires de recherches, il est désormais possible de reconstituer exactement le type de parchemin et l'encre employés primitivement.

Une autre tâche de l'Institut consiste à étudier les problèmes généraux relatifs à la production des livres, d'entreprendre des expériences de laboratoire et prodiguer des conseils aux industries de l'édition. On a découvert que les insectes constituent une des causes les plus fréquentes de dégâts et de détérioration des livres. Ainsi, une aile entière de la bibliothèque vaticane avait été envahie, il y a quelques années, par des termites qui rongèrent plusieurs volumes.

L'Institut peut maintenant lutter efficacement contre ces parasites, car il possède d'excellents produits anti-termites et dispose de méthodes de contrôle et de divers procédés pour la destruction des insectes.

Les impressions qui sont devenues trop pâles pour la vision humaine, ont été photographiées avec des lentilles spéciales et maint étudiant, désireux de consulter un texte historique devenu avec le temps illisible, est redevable à l'Institut de pathologie des livres d'avoir pu en prendre connaissance.

DES SOINS APPROPRIÉS

Jusqu'ici, ce travail avait été accompli sans la moindre coordination, lorsqu'il y a une dizaine d'années, le professeur Alfonso Gallo, induisit le gouvernement à considérer ce problème sous son aspect scientifique. Aidé de quelques collaborateurs dévoués, il créa l'Institut qui maintenant comprend également un musée de l'histoire du livre. Des « patients » venus de tous les coins du monde sont « soignés » à l'hôpital. Des ouvrages allemands du XVII^e siècle, dont le papier avait été peu à peu rongé par des substances corrosives, ont été réparés de même que des documents médiévaux

L'EVOLUTION DE LA POLIOMYELITIS DANS LE MONDE EN 1951

Le rapport que publie l'Organisation mondiale de la santé sur l'évolution de la poliomyélite dans le monde en 1951, relève une diminution appréciable de l'incidence de cette maladie dans plusieurs pays. C'est ainsi qu'en Europe continentale la situation a été meilleure dans plupart des pays en 1951 que l'année précédente. En Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse le nombre des notifications a toutefois été encore relativement important par rapport aux années précédentes.

Pour la Suisse en 1951, le nombre des cas déclarés a dépassé, avec 889, celui enregistré chaque année au cours de la période 1924 à 1950, à l'exception des années 1936, 1937, 1941, 1944 et 1946, années pendant lesquelles on avait enregistré des chiffres supérieurs.

Une nette aggravation est enregistrée en Australie et au Congo belge. On note aussi une aggravation, cependant moins marquée, au Canada, au Mexique et au Japon.

Aux Etats-Unis, le nombre des notifications a été inférieur de 14 % à celui de 1950. Au Royaume-Uni on signale également une amélioration.

Dans une note spéciale, le rapport traite de l'universalité des virus poliomyélitiques. Il en ressort que les virus de cette maladie que l'on a cru pendant longtemps propre aux pays tempérés et froids sont répandus avec une densité très variable parmi toutes les populations du globe.

On constate enfin que des variations de l'incidence de cette maladie suivant les saisons et les latitudes.

LE PLUS ANCIEN ABÉCÉDAIRE
 C'est une récente communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui a révélé son existence. Le plus ancien abécédaire connu a été découvert à Ras-Shamra, en Hau-

te-Syrie, par M. Claude Schaeffer. C'est un fragment de tablette qui porte trente lettres en caractères cunéiformes.

Cet alphabet était, paraît-il, en usage à Ougarit, nom ancien de Ras-Shamra, au XIV^e siècle avant Jésus-Christ.

Moins fragile que nos actuelles méthodes de lecture, puisqu'il était gravé sur pierre, cet abécédaire prendra place dans quelque musée. Et les visiteurs pourront rêver aux écoliers d'il y a mille quatre cents ans, qui éplairaient ces lettres et apprenaient déjà à lire...

COMMENT FRANCE DESIRAIT ÊTRE ENTERRÉ

Un jour — il avait près de soixante-dix ans — Anatole France confia à son secrétaire, Jean-Jacques Brousson :
 — Comment je voudrais être enterré ? Comme Sainte-Beuve. Il a su s'en aller avec la discrétion d'un homme d'esprit, sur la pointe des pieds, si j'ose dire. Point de billets de faire part. Point de cérémonies religieuses. Epargnez aux vivants ces allégories mortuaires, ces draperies, ces symboles grossiers, ridicules. Puisqu'il faut sortir, prenons par le plus court. J'aime trop les femmes pour affliger celles qui croiseront ma dernière voiture. J'étais à l'enterrement de Sainte-Beuve. Les obsèques furent civiles. Sur le cercueil, une merveilleuse couronne de violettes de Parme, envoyée par Mme Jeanne de Tourbay — celle qui devait être Mme de Loynes. Au cimetière, quand le corps fut descendu, le poète Laeausade monta sur un tertre et dit simplement : « Sainte-Beuve, adieu ! adieu ! Messieurs qui l'accompagnez, soyez remerciés en son nom. » Voilà le modèle d'une pompe funèbre bien ordonnée. Vous accompagnez qui veut, qui peut. C'est la plus grande des frivolités que d'user son temps dans les cimetières. Point de discours, dans le champ de la déesse silencieuse.

L'ICHA ET LES IMPOTS DANS LE SYSTEME FISCAL SUISSE

L'initiative communiste, sur laquelle nous sommes appelés à nous prononcer les 19 et 20 avril, voudrait introduire dans la Constitution fédérale une disposition interdisant à la Confédération de prélever des impôts sur le chiffre d'affaires. Les communistes prétendent dans leur propagande qu'ils ne visent que la suppression de l'ICHA ; mais le texte de leur initiative est bien rédigé au pluriel. Il concerne donc tous les impôts indirects, dits impôts de consommation.

A part l'ICHA, qui est l'un des plus importants, nous connaissons encore comme impôts indirects fédéraux l'impôt sur le luxe, les impôts sur le véhicule à moteur et la benzine et les droits de douane frappant spécialement les marchandises de luxe ; tous ces impôts frappent surtout les dépenses des milieux aisés, raison pour laquelle on les appelle aussi impôt sur la dépense.

En ce qui concerne les droits de douane ordinaires, il faut tout d'abord remarquer qu'ils ne sont pas seulement fiscaux ; une bonne partie de nos droits de douane ont une mission protectrice ; ils protègent le travail indigène contre la concurrence de produits similaires étrangers. Mais l'important est ceci : notre tarif douanier frappe les marchandises importées au poids ou à l'unité. Comme ce tarif n'a pas varié depuis 1938, les droits de douane n'ont pas suivi l'augmentation des prix. Si, comme tous les pays étrangers, nous avions un tarif douanier basé sur la valeur des marchandises, la Confédération encaisserait actuellement par an, 850 millions, alors qu'elle n'en encaisse que 400 en moyenne. L'ICHA, qui rapporte 450 millions en

moyenne par an à la Confédération, a permis d'éviter une adaptation de notre tarif douanier, tout en étant beaucoup plus équitable du point de vue social qu'une simple augmentation des droits de douane. En effet, l'augmentation des droits de douane renchérit les prix, tandis que l'ICHA est absorbé par les marges de bénéfice des fabricants et commerçants, ou compensé par des mesures de rationalisation dans la fabrication et d'économie dans les frais généraux et encore résorbé dans les amortissements des entreprises.

Mais nous n'avons pas encore fait le tour de nos impôts indirects. Il y a encore les impôts successoraux, les impôts frappant les donations, les droits de timbres, les impôts sur les coupons, les droits de mutations et les impôts sur les gains de fortune. Tous ces impôts frappent avant tout la fortune et la propriété.

Il en est de même des impôts directs communaux, cantonaux et fédéraux, dont la plus grande partie est payée par la fortune, les revenus de la fortune et les gros gains des personnes physiques et morales.

Bref la part de l'ICHA ne représente que le 13,5 % de tous les impôts payés en Suisse au fédéral, au cantonal et au communal et la presque totalité de cet impôt est payée par les producteurs et les intermédiaires commerciaux qui doivent le prendre à leur charge pour des raisons de concurrence commerciale.

On a fait à l'ICHA une mauvaise réputation qu'il ne mérite pas. Repoussons l'initiative communiste en votant NON le 20 avril.

Au gré de ma fantaisie...

Rien de nouveau !

Ayant ouvert par hasard une collection d'un journal valaisan datant du siècle passé, j'ai pu me convaincre que le goût de la polémique, manifesté par certains de nos confrères, avait des origines pour le moins séculaires. Cependant, le peu que j'en ai vu procédait de l'ironie et non pas de l'injure.

C'est ainsi que le « Confédéré » aujourd'hui alerte nonagénaire, qualifié, au temps où il faisait ses dents, l'honorable « Gazette du Valais » aïeule aujourd'hui défunte, de journal politique international, lu dans toutes les chancelleries européennes, et dont l'avis était capable de faire ou défaire les empires !

Ironie ! Un confrère qui s'y connaît me disait un jour que c'était l'arme la plus sûre. Elle permet d'échapper à la rigueur des lois pénales qui punissent la diffamation.

— Une supposition, me disait-il. Tu écris : M. X... est une fripouille. (Il ne disait pas X, mais le nom d'un personnage alors important, aujourd'hui relégué sous sa tente par les caprices de la faveur populaire). Tu n'y coupes pas, poursuivait mon interlocuteur, d'un procès qui est pour toi perdu d'avance. Tu auras pourtant proclamé une éclatante vérité. Par contre si tu écris : Chacun sait que M. X... est un honnête homme, tu fais rigoler tout le Valais, et tu échappes à l'action judiciaire.

André Marcel (oh ! pardon, je ne voulais pas le nommer !) n'a rien inventé, comme l'on voit. Plus de 80 ans avant qu'il ne la pratiquât, le « Confédéré » avait découvert la recette.

Je faisais remarquer la chose à un historien...

— Plus j'étudie le passé, me dit-il, et plus je me persuade que rien n'a changé. Ah ! si, il y a les sports...

Voire ! Puisque l'on ressuscite les jeux olympiques ! Le « lawn-tennis » n'a-t-il pas un ancêtre dans le jeu de paume auquel une salle rendue célèbre pour une séance et un serment des Etats généraux, était consacrée, au temps de la monarchie française ?

Jacques TRIOLET.

DIMANCHE LE 20

dernier jour de l'exposition
 C. MENGE
 SALLE DU CASINO, SION

CONSEILS UTILES

Le célèbre Boerhave était un médecin de réputation mondiale. Lorsqu'il mourut, en 1783, on trouva parmi ses papiers, un livre qui passait pour renfermer tous ses secrets.

Ce volume fut vendu très cher. L'acquéreur s'empressa de l'ouvrir, mais il ne trouva que des feuillets blancs, à l'exception d'un seul, qui portait ces mots :

« Tenez-vous la tête froide, le ventre libre, les pieds chauds, et moquez-vous des médecins ».

La musique pour les jeunes



Le 7^{me} congrès international des Jeunes Musicales tient, du 15 au 18 avril, ses assises à Genève, avec d'importantes manifestations musicales, notamment l'audition de l'histoire du Soldat de Ramuz et Strawinsky. Voici, de droite à gauche, au cours de la réception offerte par le Conseil d'Etat et le Conseil Administratif de la Ville de Genève, M. Noul, conseiller administratif, M. Dovaz, président de la fédération internationale des Jeunes Musicales, M. Cuvellier, secrétaire général et membre fondateur des J.M., M. Hendrichx, représentant les J.M. de Belgique.

Savons 1ère qualité

morceau 300 gr.
morceau 400 gr.

Fr. **-.50** avec
Fr. **-.80** escompte

Complétez vos réserves



Pour vos nettoyages de printemps

Bodinal
l'encastique économique
Boîtes 470 gr. net env.

Fr. **1.28** net
(1.35 avec escpt.)

chez l'épicier « STOP » !

L'opticien qui vous servira
VITE et BIEN



CHRONIQUE SEDUNOISE

GRAVE ACCIDENT

M. Marius Savioz, fils de Joseph, né en 1910, domicilié à St-Léonard, s'est fracturé la colonne vertébrale au cours d'un accident. Il a été transporté à l'hôpital régional de Sion où il a reçu les soins du Dr Jean-Louis de Rotten.

GRIEUREMENT BLESSÉ

M. Charles Adler, moniteur d'auto-école, s'était rendu dans les environs de la ville avec sa bicyclette. Une pièce métallique se coinça dans les rayons de la roue avant. M. Adler fit une chute et se blessa à la tête et à un œil. Il continua néanmoins son travail. Souffrant de maux de tête, il se fit radiographier. On s'aperçut qu'il avait une fissure au crâne. Il a dû être hospitalisé. Nous lui souhaitons une guérison rapide.

A LA MAJORIE

Ce soir, à 18 h., à la Majorie, aura lieu la remise du brevet de lieutenant aux futurs officiers des troupes de subsistance. La cérémonie aura lieu en présence des autorités civiles et militaires.

L'ALCOOL DANS LA FAMILLE

Invité par le comité de la Croix d'Or locale, M. Gollut, commandant de la police cantonale, a accepté de donner une causerie sur l'alcool et la famille, dimanche soir, 20 avril, à 20 h. 30, à la grande salle de la maison d'œuvres, à Sion. Les fonctions de M. Gollut lui ont permis d'accumuler des observations qui offrent un intérêt social et familial dépassant largement le cadre de la Croix d'Or. Une action intelligente et constructive est possible. Elle est urgente, quoique trop peu de citoyens s'en soucient activement. La séance de dimanche soir est ouverte au public qui est cordialement invité.

MEUNIÈRE DE CHAMPSEC

Les inscriptions pour l'irrigation des vergers de Champsec sont reçues dès ce jour et jusqu'au 30 avril au Greffe Municipal. Sion, le 17 avril 1951. L'Administration

Memento

Cinéma LUX (Tél. 2 15 45)
Malou de Montmartre.
Cinéma CAPITOLE (Tél. 2 20 45)
La flèche brisée.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

Samedi 19 avril
7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour...; 11.00 Emission commune; 12.15 Le Tour cycliste de Romandie; 12.55 La parole est à l'auditeur; 13.10 Harmonies en bleu; 13.30 Interprètes d'aujourd'hui; 14.00 La paille et la poutre; 14.40 L'auditeur propose...; 16.30 Emission commune; 17.30 Swing-sérenade; 18.05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne; 18.30 Le Tour cycliste de Romandie; 18.55 Le micro dans la vie; 19.25 Le miroir du temps; 19.50 Légendes sans dessins; 20.10 Chansons du large et des landes; 20.30 Une nouvelle enquête de l'inspecteur Patt; La clef; 21.15 Les variétés du samedi; 22.35 Le bonsoir de Jack Rollan.
Dimanche 20 avril
7.10 Le salut musical; 7.15 Informations; 7.20 Petit concert de musique ancienne; 8.45 Grand-messe; 10.00 Culte protestant; 11.20 Les beaux enregistrements; 12.20 Problèmes de la vie rurale; 13.05 Caprices 52; 13.45 Les propos de M. Gimbrelette; 14.15 La pièce du dimanche; La route des cigales; 15.15 Variétés internationales; 15.45 Reportage sportif; 16.40 Thé dansant; 17.00 L'heure musicale; 18.00 L'heure spirituelle; 18.45 Le Tour cycliste de Romandie; 19.00 Les résultats sportifs; 19.25 Les aventures de M. Stop; 19.55 Toute la gamme; 20.30 Un classique de notre siècle; Chantecler; 22.35 Récital d'orgue; 23.00 Un quart d'heure de charme et de chansons.

Dans nos sociétés...

C. A. S. et Ski-Club Sion. — Samedi et dimanche, course au Pignè d'Arolla. Dernières inscriptions ce soir au stamm du Ski-Club à l'Hôtel du Midi. Chef de course: Etienne Wolff.

FF Radio-service — Tél. 2 28 88
UCHSLIN — Avenue de la Gare

Musée de la Majorie — Sion

Exposition
ALBERT CHAVAZ
Samedi 19 avril, ouverte le soir de 20 h. à 22 heures

tenu et en propose l'acceptation ou le rejet suivant que cette loi est favorable ou nuisible aux classes modestes et laborieuses.

En l'occurrence, les délégués de l'U.P.V., à une très forte majorité ont décidé d'appuyer l'initiative en se basant sur les raisons essentielles suivantes: 1. L'icha grève lourdement tous les agents de production (produits antiparasitaires, engrais, échafaudages, farines, huiles, outils, machines etc.) et met notre production, ainsi renchérie, à la merci de la concurrence étrangère. 2. La suppression de l'icha est le meilleur moyen d'anéantir l'impôt sur les vins dont l'influence est désastreuse pour le producteur.

L'U.P.V. regrette évidemment que les organisations agricoles officielles n'aient pas obtenu, à l'instar des organisations ouvrières, des allègements substantiels: que l'autorité fédéral n'ait pas cru devoir présenter un contre-projet acceptable. devant cet état de fait, l'U.P.V. recommande aux citoyens valaisans de déposer dans l'urne, dimanche 20 avril, un oui convaincu. U.P.V.

UN IMPÔT ANTISOCIAL ?

Lors de l'introduction de l'impôt sur le chiffre d'affaires, en 1941, seules quelques denrées alimentaires de première nécessité avaient été exonérées. Depuis lors, toutes les denrées alimentaires l'ont également été, de même que le gaz, l'eau, l'électricité et les journaux, tandis que le taux frappant certaines marchandises nécessaires par exemple aux exploitations rurales, à la construction et au chauffage était abaissé de moitié par rapport au taux normal.

Mais il y a un fait que les consommateurs, en particulier les salariés de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et les fonctionnaires, devraient tous savoir. Le voici: comme l'icha constitue une fraction du prix de revient des marchandises qui ne sont pas exonérées de cet impôt, ce dernier est compris dans les facteurs qui servent à déterminer chaque mois l'indice du coût de la vie. Or, l'indice du coût de la vie est à la base de toutes les discussions entre employeurs et salariés concernant les adaptations des salaires au coût de la vie; ainsi, on peut dire que l'impôt sur le chiffre d'affaires a contribué à la hausse des salaires dans une importante mesure. C'est ce fait contrôlé qui a permis au professeur Marbach, bien connu dans tous les milieux syndicalistes, de déclarer que partout où les salaires sont basés sur l'indice du coût de la vie, l'icha est restitué aux salariés par les employeurs par l'intermédiaire des salaires.

Dans notre pays, où presque dans toutes les branches de l'économie, les adaptations de salaires ont dépassé la hausse effective du coût de la vie de telle sorte que les salaires réels sont maintenant plus élevés qu'en 1938, il est certain qu'en définitive, l'icha est supporté par les employeurs. On nous répondra que les salaires étant un élément du prix de revient des marchandises, les augmentations de salaires retombent quand même sur le dos des consommateurs. C'est vrai en partie, mais surtout où la concurrence joue, les employeurs (fabricants et commerçants) sont obligés de serrer leurs prix pour pouvoir vendre leurs marchandises, en sorte que l'icha remboursé aux salariés sous forme de salaires ne peut être reporté sur les consommateurs et doit être résorbé par les amortissements des machines, de l'outillage et des immeubles, par une compression des frais généraux et par une réduction des marges de bénéfice.

Si l'icha était supprimé, il faudrait le remplacer, en partie au moins, par une augmentation des impôts directs. L'impôt de défense nationale par exemple, devrait être doublé. Or, les impôts directs ne sont pas pris en considération pour l'établissement de l'indice du coût de la vie. Lorsqu'un salarié reçoit une augmentation de salaire, il monte à l'échelle fiscale, mais il ne peut pas faire payer ses impôts directs par son employeur. Les salariés auraient donc intérêt, non seulement à ce que l'impôt sur le chiffre d'affaires soit maintenu, mais encore à ce que le système des impôts indirects soit renforcé et étendu comme en Suède, puisqu'il est tenu compte de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans l'établissement de l'indice du coût de la vie.

En lançant leur initiative contre l'icha, les communistes suisses ont travaillé directement contre l'intérêt des salariés qu'ils prétendent pourtant défendre. A cela une seule réponse: « Non », le 20 avril.

PAROISSE DE SION

Services religieux

Dimanche 20 avril

Dimanche de Quasimodo

Messes basses à 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h. messe et communion. Eglise ancien Hôpital, messe basse, 8 h., messe des enfants; 9 h. hl. messe mit Predigt. Châteauneuf-Village, messe et sermon; 10 h. Office paroissial; 11 h. 30 messe; 16 h. Vêpres et 20 h. chapelet et Bénédiction du Saint Sacrement.

MESSE AUX MAYENS

Dimanche: Bon Accueil à 9 h. 30.

EGLISE RÉFORMÉE

Dimanche: 9 h. 45, Culte.

PHARMACIE DE SERVICE

Dès samedi: Pharmacie des Châteaux, tél. No 2 21 34.



blement au beau fixe, puisque le chef-lieu de la Noble-Contrée fait rutiler le soleil dans ses armoiries.

Dans le cadre du « Relais gastronomique », qui prévoit la mise en valeur des spécialités culinaires les plus marquantes du « Vieux-Pays » et qui sont l'attrait des gourmets les plus fins, on a ménagé pour les yeux et le cœur des spectacles du meilleur goût. Oyez plutôt:

Dimanche 1er juin (Pentecôte): Grand cortège « Le Verger valaisan ». — Spectacles folkloriques: Jeux — Danses — Chœurs et chansons. — « Messire le vin », grand jeu scénique en deux parties et 5 tableaux, avec 300 exécutants.

Une Foire des Vins coïncidera avec ces manifestations dont l'ampleur comme l'intérêt attireront au cœur du Valais tous les amis de la bonne chère et des choses qui constituent la vie du présent et du passé.

AVANT LE GRAND CONSEIL

Les députés du Grand Conseil, lors de la prochaine session, auront à nommer le président, les deux vice-présidents, les deux secrétaires, les scrutateurs et les censeurs du Parlement.

M. Henri Défayes, radical, président sortant de charge, passera la main à M. Franz Imhof, député conservateur de Conches, domicilié à Sion.

M. Marc Revaz, député conservateur du district de St-Maurice, deviendra premier vice-président.

Vers l'ouverture du Simplon

On procède actuellement aux travaux de déblaiement de la neige, au col du Simplon où elle atteint encore 2 mètres de hauteur. La route est ouverte jusqu'à Rothwald. Pour que le col soit libéré, on fait descendre les avalanches à coups de dynamite, puis la neige sera enlevée de telle sorte que, si le temps reste beau, le Simplon pourra être ouvert d'ici quinze jours.

A LA VEILLE DES VOTATIONS

Pour se faire une opinion avant dimanche

SUPPOSITIONS A PROPOS DE LA VOTATION DE DIMANCHE

Si l'initiative pour la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires est acceptée dimanche, les socialistes auront bien plus de facilité à faire passer à leur tour l'initiative pour la couverture des dépenses militaires, car leurs adversaires réactionnaires pourront beaucoup moins aisément faire état de la soi-disant surabondance de fonds mis à la disposition de la caisse fédérale. Les socialistes et leurs amis devraient donc logiquement voter « oui » dimanche prochain. Pourquoi recommandent-ils de voter « non »? Effet de la collaboration au gouvernement?

Le tort principal de l'initiative soumise au vote populaire le 20 avril est d'avoir été lancée par le Parti du Travail.

Si l'initiative est acceptée, l'impôt sur le chiffre d'affaires n'en sera pas moins réellement supprimé. On regrettera alors d'avoir laissé aux communistes le monopole d'une réforme fiscale qui n'a rien de spécifiquement communiste.

Evidemment, dans cette hypothèse, il faudra toucher plus substantiellement à d'autres sources de revenu. Ces sources existent bel et bien. Leurs heureux détenteurs vont-ils réussir à se faire oublier derrière l'épouvantail communiste? Il est permis d'espérer que non. La fiscalité suisse, en effet, exige impérieusement une refonte générale.

Aux Etats-Unis, l'impôt ordinaire sur les sociétés est réellement progressif. Jusqu'à un bénéfice annuel de 25.000 dollars, le taux d'imposition est de l'ordre de 30%. Pour un bénéfice de 100.000 dollars il est de 46,5%, et, pour un bénéfice de un million de dollars, de 51,45%! Pour les personnes individuelles, la progression est analogue. Les Etats-Unis financent une très grande partie de leur gigantesque effort de réarmement par les rentrées fiscales ordinaires et notamment par l'impôt sur le revenu des personnes physiques et morales. Au lieu de proposer un prélèvement unique, de portée passagère, les socialistes n'auraient-ils pas été mieux inspirés en mettant sur le chantier une réorganisation générale de notre fiscalité?

Si l'impôt sur le chiffre d'affaires subsiste, il y a très peu de chances de voir se réaliser dans un avenir proche la réforme nécessaire.

Pour cette raison, et pour plusieurs autres raisons non moins importantes, il est permis de souhaiter que l'initiative demandant la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires soit acceptée dimanche prochain. Votez « oui ». Hors-parti.

VOTATION DU 20 AVRIL

Dimanche prochain, le peuple suisse aura à se prononcer sur une initiative d'origine populiste visant à la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Comment faut-il envisager, en Valais, le problème qui nous est soumis?

Sans parti pris et sans idée préconçue. La question que doit se poser, en tout conscience, le citoyen valaisan est la suivante: oui ou non l'initiative proposée est-elle favorable à l'économie de notre canton?

En l'état actuel des choses, nous répondons carrément: oui.

Pourquoi? Pour la simple raison que l'impôt sur le chiffre d'affaires grève lourdement l'agriculture, clef de voûte de l'économie cantonale.

Sa suppression aurait donc la plus heureuse influence sur l'économie agricole et, partant, cantonale.

Essentiellement apolitique, le mouvement de l'U.P.V. est dégagé de toute contingence. Il ne s'occupe pas de la provenance d'une loi mais de son con-



CANTON DU VALAIS

BRIGUE — A la frontière

Les services de police ont enregistré, à la frontière, à Brigue, le passage de 31 974 personnes durant les premiers quinze jours d'avril. A Gondo, 62 touristes ont passé la frontière.

CHERMIGNON — Ils sont nombreux les proprios!
On nous apprend que douze propriétaires se partagent un raccard à Chermignon. Nous sommes loin du tiers de mulet!

CONTHEY — En faveur de l'Eglise

Où irons-nous dimanche? A Conthey. Mais oui, à St-Séverin, plutôt. La paroisse y organise, pour ce jour, une kermesse-tombola en faveur de l'église.

Dans une printanière ambiance, toute de fleurs et de verdure, chacun y est invité à doubler sa joie d'une bonne action. Le comité d'organisation s'est assuré le concours du soleil et de la chance qui souriront à tous. Car, selon la vieille tradition contheysanne, de succulents fromages de nos laiteries villageoises voisineront à l'étalage avec les meilleurs vins du terroir.

D'autre part, pour combler tous les vœux de nos fanfares dévouées, « La Lyre » de la Place, « La Persévérante », de Plan-Conthey, et « Le Réveil », d'Aven, agrémenteront la journée d'un répertoire aussi choisi que varié.

A tous ceux qui aiment les beaux dimanches, l'invitation se fait pressante. Ils seront nombreux, le 20 avril. D'ores et déjà, que chacun soit remercié de sa présence. pb.

MARTIGNY — Blessé en skiant

M. Joseph Fellay, âgé d'une vingtaine d'années, s'est brisé une cheville en skiant près de Verbier. Il a été hospitalisé.

BAGNES — Un camion sort de la route

Circulant avec une jeep, un ouvrier savien, employé à Mauvoisin, se trouvait entre les villages de Martinet et de Verségères. Il prit sur sa machine un citoyen de ce dernier village, M. Célestin Bruchez, célibataire, âgé de 65 ans, qui avait quelque peu sacrifié à Bacchus. Il tomba sur le volant et le conducteur perdit la direction de sa machine. La jeep sortit de la route et se renversa au bas d'un talus. Le conducteur sauta à temps, mais son passager resta pris sous le véhicule, un médecin lui donna les premiers soins et le fit transporter à l'hôpital de Martigny par une voiture de l'entreprise Perrodin, de Bagnes. L'état de M. Célestin Bruchez est assez grave.

BAGNES — Une jeep culbute

Près de Champsec, dans la vallée de Bagnes, un camion de l'entreprise May, de Sarreyer, est sorti de la route et s'est renversé. Il n'y a pas eu de blessé.

MONTHEY — Accidentée en skiant

Mlle Hélène Friedrich, employée dans un magasin, s'est brisée une jambe en skiant. Elle a dû subir une opération pour la remise en place d'un os de la jambe cassée.

EVOUETTES — Mordu par une vipère

M. Gustave Brouzou, des Evouettes, en attrapant une vipère, a été mordu à un doigt. Il a dû recevoir les soins d'un médecin.

PENTECOTE VALAISANNE

Les journées du 28 mai au 2 juin seront donc marquées en pays valaisan par des manifestations d'ordre gastronomique et folklorique importantes. Elles se dérouleront sous le ciel sierrois, invariablement.



LES SPORTS

Cyclisme

Le Tour de Romandie

Contrairement à toute attente, c'est Wagtmans qui a remporté la première étape Payerne-Martigny (185 km.). Coppi se classe deuxième avec une équipe dans laquelle se trouve Koblet.

Classement: 1. Wagtmans, 5 h. 1'9"; 2. Coppi, 5 h. 3'5"; 3. Schær; 4. Keteleer; 5. Impanis; 6. Zampini; 7. Fornara; 8. Clerici; 9. Koblet, même temps; 10. Kirchen, 5 h. 3'7"; 11. Rossi; 12. Alabani; 13. Lafranchi; 14. Gott. Weilenmann; 15. Wyss; 16. Brun; 17. Pasotti; 18. Pétry; 19. Kamber; 20. Barducci; 21. Schils; 22. Carrea; 23. Brasola; 24. Metzger; 25. Peters; 26. Zuretti; 27. Fritz Zbinden; 28. Spuhler; 29. de Feyter; 30. Reiser; 31. Milano; 32. Stettler; 33. Schwarzenberg; 34. Sommer; 35. Fluckiger; 36. W. Zbinden; 37. Schwarz; 38. Dekeks; 39. Hutmacher; 40. Siefert.

Grand Prix de la Montagne (Semaine Sportive) à Villars: 1. Wagtmans; 2. Zampini; 3. Fornara; 4. Schær; 5. Clerici.

A TRAVERS LE MONDE

LES DÉSASTREUSES INONDATIONS DU MIDDLEWEST

Les travaux pour renforcer et surélever les digues et les levées qui protègent les villes jumelles de Omaha et de Council Bluffs sont terminés et les hommes qui avaient travaillé sans relâche pendant une semaine pour achever cette tâche attendent maintenant le point culminant de la crue du Missouri dans l'incertitude.

Le niveau du fleuve devait atteindre son point culminant dans la matinée de jeudi, mais cette phase n'a été atteinte que dans la soirée, le courant étant plus lent qu'on ne l'avait prévu. Les eaux feront pression sur le dispositif des digues pendant plusieurs heures de plus et le risque d'une rupture augmentera.

Cependant, les 40 000 personnes ayant fui les deux villes, attendent elles aussi sur les hauteurs.

MORT DE LA ROMANCIÈRE MAX DU VEUZIT

La romancière Max du Veuzit est décédée à son domicile à l'âge de 76 ans. Ses obsèques seront célébrées samedi matin.

Max du Veuzit a écrit de nombreux romans dont certains avaient remporté un réel succès, notamment « Cœur d'ivoire », « Mariage doré » et « Sainte Sauvage ». Elle venait d'être décorée de la Légion d'honneur.

LES ETATS-UNIS ONT ENVOYÉ UN MILLION DE TONNES DE MATERIEL MILITAIRE A LA FRANCE

Un canon automoteur de 155 mm. qui sera envoyé en France jeudi à bord du cargo « American Shipper », portera à un million de tonnes le total du matériel militaire mis à la disposition de la France par les Etats-Unis dans le cadre du programme d'assistance mutuelle. La première contribution américaine consistait en un nombre d'avions de chasse que le porte-avions français « Dixmude » était venu chercher à Norfolk, Virginie en mars 1950.

CONFEDERATION

MORT DU COLONEL CHARLES GIRARDET

M. Charles Girardet, ingénieur, administrateur-délégué du chemin de fer de Loèche-les-Bains et des bains de Loèche, président du conseil d'administration de l'Aigle-Sépey-Diablerets et administrateur du Martigny-Orsières, est mort à l'âge de 67 ans, alors qu'il se trouvait à Montreux.

LE DÉPART DE SUISSE DE SON EXC. MGR BERTOLI

Son Exc. Mgr Bertoli, récemment nommé par le Souverain Pontife délégué apostolique en Turquie, a quitté mercredi matin 16 avril la Suisse où il avait rempli durant six ans les fonctions de conseiller de la nonciature apostolique.

Son Exc. Mgr Bertoli gagne tout d'abord Rome où il va recevoir la consécration épiscopale comme archevêque titulaire de Nicomédie. Cette cérémonie aura lieu dans la Ville Eternelle, au début du mois de mai. Le prélat consécrateur sera Son Em. le cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège et secrétaire de la Congrégation de l'Eglise orientale, de laquelle dépend la délégation apostolique en Turquie. Les prélats assistants seront Son Exc. Mgr Valerio Valeri, ancien nonce apostolique en France, actuellement assesseur de la Congrégation de l'Eglise orientale et Son Exc. Mgr Philippe Bernardini, nonce apostolique en Suisse. La devise du nouvel archevêque est: « Fide tutor ».



VÊTEMENTS et UNIFORMES

Sur mesures • Confections sur mesures • Confections
Sous-vêtements • Cravates

**Tavernier,
Favre**
SION

TELEPHONE 2 14 23



RÉSULTATS

de notre grand concours !

Nombre de bulletins rentrés : 215.
Nombre de réponses justes : 58.

A gagné le 1er prix (val. Fr. 100.—) en marchandises : M. Paul Fiedler graveur, Sion, qui a indiqué le nombre de 220 participants au concours.

Les autres gagnants sont, dans l'ordre :

2me prix (val. Fr. 50.—) :

Mme Marcelle Roth-Perraudin, Sion.

3me prix (val. Fr. 25.—) :

Mme Marguerite Favre, Sion.

4me prix (val. Fr. 5.—) :

M. René Favre, Sion.

5me prix (val. Fr. 5.—) :

M. Edouard Duc, Sion.

6me prix (val. Fr. 5.—) :

M. Joseph Métry, Sion.

7me prix (val. Fr. 5.—) :

Mlle Jacqueline Favre, Sion.

8me prix (val. Fr. 5.—) :

M. Robert Delaloye, écolier, Sion.

Sion, le 10 avril 1952.

(Max Crittin, notaire)

L'impôt sur le chiffre d'affaires...

grève les dépenses d'un ménage d'ouvrier et d'employé d'environ 1,2 à 1,3 %

il grève bien plus les transactions des grosses entreprises

s'il était supprimé, il serait remplacé automatiquement par d'autres impôts plus élevés pour toutes les classes de la population.

NON

CONTRE l'initiative communiste VOTEZ

Comité d'action contre l'initiative communiste.

Vous qui souffrez des pieds



notez qu'un spécialiste de la plus ancienne Maison orthopédique, soit la Fabrique d'appui-pieds PERPEDES, sera à votre disposition chez

Mme G. Gaillard, pédicure, SION
Rue Dent-Blanche, téléphone 2 11 99
le mardi 22 avril 1952 et
Mercredi 23 avril 1952

pour un examen gratuit de vos pieds. Si vous-même ou votre enfant sentez des douleurs ou de la lassitude aux pieds, eh bien ! n'hésitez pas et venez à cette consultation qui n'engage à rien. Grâce aux supports plantaires « Perpedes » ultra-légers, de nombreuses personnes ont été déjà soulagées.

Jean Wirthner

Médecin-dentiste

ABSENT

du 19 au 28 avril
pour cause de service militaire

Goes Brunner

Médecin-Vétérinaire

ABSENT

du 19 au 27 avril pour
cause de service militaire

On cherche bonne et
gentille

SOMMELIÈRE

avec connaissance des
langues, qui est bien au
courant du service de res-
tauration. Salaire ca 5-
600 francs.

Offres avec certificats et
photo à Mme Willi, Stel-
lenbureau Olten-Hammer,
Solothurnstr. 17, Olten.
Tél. (062) 5 26 40.

Important café-restaurant
de Sierre, cherche tout de
suite une bonne

SOMMELIÈRE

connaissant le service de
table et parlant les 2 lan-
gues.

S'adr. à Publicitas, Sion,
sous chiffre P 5371 S.

A louer

CHALET

à Nax, 3 pièces, hall, eau
courante, vue superbe.

S'adr. à Daniel Favre,
café-restaurant, Nax.

Chambre meublée

à louer pour le 1er mai,
au centre de la ville.
S'adr. à Publicitas, Sion,
sous chiffre P 5294 S.

A louer

chambre meublée

terrace ensoleillée, 2 lits.
Mme Géraud, Condémi-
nes, Sion.

Poussins

2 jours, Fr. 1.60, poussins
de 6 semaines Fr. 6.—,
coquelets pour engraisser,
bon marché.
Métry Paul, Parc Avi-
cole, Grône. Tél. 4 22 78.

A vendre

rucher - pavillon

avec 32 colonies et 20 de
réserve. Le tout en très
bon état. Le pavillon est
démontable en 3 parties.
Outils extracteurs et ca-
dres bâtis pour les hauses.

S'adr. à Publicitas, Sion,
sous chiffre P 5305 S.

A louer

garage

(près de la poste).
Tél. au 2 25 59.

Qui prendrait pour cultiver

terrain labouré de 5 000
m², à Wiggisen s. Sion,
conviendrait pour toute
culture. Aucune location
demandée, si bon entre-
tien.

Ecrire sous chiffre 5225
au bureau du Journal.

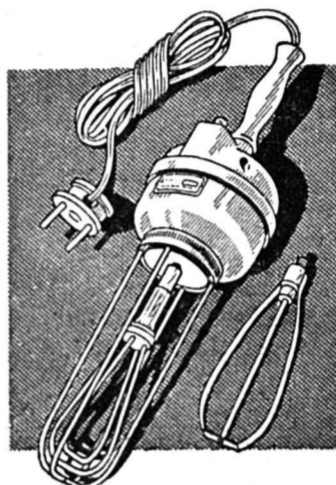
JE CHERCHE D'OCCASION

lits d'enfant, pousse-pousse
pour jumeaux et autres,
buffets de cuisine, armoires,
commodes, tables et chaises.

Camille Sauthier, meub-
les et vêtements d'oc-
casions, rue du Rhône, Sion.

BAVIT

Le fouet indispensable
dans chaque
MÉNAGE — PENSION
TEA-ROOM — HOTEL



DEMONSTRATION ET DEGUSTATION

DU 21 au 24 AVRIL
du fouet électrique BAVIT

*à la Bonne
Ménagère*

SION

E. CONSTANTIN & FILS
RUE DE LAUSANNE

A louer

à Sion, vers la poste, un beau local à l'usage de bureau. Convientrait en particulier pour jeune avocat. Possibilité d'utiliser la dactylo du bureau attenante avec Agence générale d'assurance.

Faire offres à case postale 160, Sion.

Stade des Condémines, Sierre

Dimanche 20 avril 1952
à 15 heures

Sierre I - Thoune I

A vendre 1re Communion

Particulier vend voiture
Chrysler, 21 HP., bon état,
transformable en tracteur
agricole. Prix Fr. 800.—.
S'adresser à Case postale
No 84, Sion.

A vendre belle salle à manger

moderne, noyer poli, comprenant une table à rallonges, un grand dressoir et 6 chaises, en très bon état. Prix Fr. 850.—.
S'adresser téléphone No 2 27 28.

On cherche à louer garage

au centre.
Faire offres écrites sous
chiffre P 5341 S à Publicitas, Sion.

A louer à la Place du Midi, APPARTEMENT

4 pièces, confort.
Tél. au 2 21 19.

ALIMENTATION

SUCRE FIN

le kg. **-.97**

NOS PRALINES
SURFINS

sont fabriqués avec les
meilleures matières premières
(plus de 10 différentes sortes)

100 gr. **-.95**

Pour un bon hors-d'œuvre :

POINTES D'ASPERGES
la boîte
298 gr. net **1.45**

CREVETTES
la boîte
130 gr. **1.95**

THON DU JAPON
la boîte
200 gr. net **1.25**

SARDINES SANS ARETES
à l'huile d'olive, pure « Brillat »
la grande boîte
net 150 gr. **1.35**

FILETS D'ANCHOIS
roulés avec câpres ou étendus
la boîte
56 gr. net **-.75**

MACEDOINE DE FRUITS
« Libby's » la boîte
1 kg. net **2.95**

COCKTAIL DE FRUITS
« Libby's » la boîte
1 kg. net **2.75**

L'alimentation moderne exige
des jus de fruits purs :

JUS DE GRAPE-FRUITES
boîte contenant
510 gr. net **-.75**

JUS D'ORANGE
boîte contenant
510 gr. net **-.75**

JUS D'ANANAS
boîte contenant
510 gr. net **1.20**

JUS DE TOMATE
boîte contenant
510 gr. net **1.15**

Baisse de Prix :

Biscuits Petit-Beurre
les 250 gr. **-.80**

Gaufrettes mocca
les 250 gr. **-.95**

Sablés
les 250 gr. **-.95**

CHOCOLAT AU LAIT
le bloc
200 gr. **1.—**

CHOCOLAT AU LAIT
AVEC NOISETTES
le bloc
200 gr. **1.10**

GRAND CHOIX DE
BONBONS ACIDULES
le paquet
200 gr. **-.50**

Les offres que SEULS peuvent
vous présenter les grands
magasins

à la PORTE NEUVE

SION

Téléphone 2 29 51

ST-SÉVERIN - CONTHEY

Dimanche 20 avril

GRANDE KERMESSE

TOMBOLA POUR L'EGLISE

Lots nombreux et de choix
Cantine à l'enseigne contheysanne
Avec le bienveillant concours de 3 fanfares
UNE OCCASION A NE PAS MANQUER !

A vendre VACHE

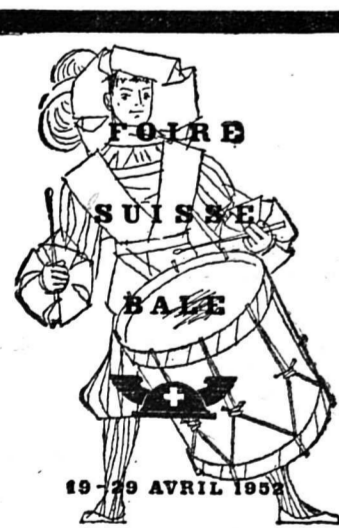
race tachetée, forte laitière.
S'adr. à Publicitas, Sion,
sous chiffre P 5344 S.

APPARTEMENT

à louer pour début mai, 2
chambres et cuisine, confort,
cave et gâlets, 90 francs.
S'adr. à Publicitas, Sion,
sous chiffre P 5345 S.

On cherche un petit appartement

1 ou 2 pièces ou chambre
avec jouissance cuisine,
pour 5 à 6 semaines.
S'adresser au bureau du
journal sous chiffre 5226.



17 groupes d'industries dans 15 halles

Cartes journalières à Fr. 2.50
(ne sont pas valables les 23, 24 et 25 avril,
jours réservés aux commerçants)

Billets de simple course valables
pour le retour

Demandez le catalogue de la Foire,
un guide d'information
qui vous servira toute l'année

A louer

à Sion, à 3 minutes de la gare, quartier
tranquille et bien ensoleillé, appartement de
6 pièces avec tout confort. Chauffage au
mazout. Libre tout de suite ou date à con-
venir. Prix intéressant.

S'adresser à Case postale 160, Sion.



La bonne confection

Votre prochaine promenade à



BOIS DE FINGES

Au Piano:
Claudio Miselli

A louer une jolie CHAMBRE-STUDIO

et une petite indépendante,
gratuites jusqu'au 1er
mai.

S'adr. à Publicitas, Sion,
sous chiffre P 5369 S ou
tél. 2 18 47.

A vendre MOTOSACOCHE

500 cm³, révisée par la
maison. Bas prix.
S'adresser Faust Léon-
ce, rue du Scex, Sion.

On demande jeune fille

pour la cuisine et rempla-
cer au café. Bons gages.
Café de l'Aviation, Châ-
teaufort, Sion. Tél. No
2 21 19.

MEUBLES D'OCCASION en tous genres

des plus simples
aux plus riches

pour appartements, villas, pensions, chalets,
maisons de campagnes, etc. etc.

GARANTIS EN PARFAIT ÉTAT DE
PROPRETÉ

Meubles de style et
Meubles anciens
Ameublements neufs et
Tapis rotin

Ventes — Achats — Echanges — Expertises

Jos. ALBINI

18, Av. des Alpes MONTREUX

On peut visiter le dimanche sur rendez-vous

MÊME MAISON : GRAND-PONT — SION

On cherche à louer
petit

appartement

1-2 chambres.

Offre sous chiffre P
5373 S à Publicitas, Sion.

Trouvé

une certaine somme d'ar-
gent.
S'adresser au bureau du
journal sous chiffre 5224.

On prendrait encore à

SAPER

(ou à tourner à la trian-
dine) quelques 4 à 500
toises jardin. Travail so-
igné.

Offres sous chiffre P
5373 S à Publicitas, Sion.

Couturière

cherche journées.
S'adresser au bureau du
journal sous chiffre 5223.

Une aide appréciable pour la Ménagère !

Pourquoi vous fatiguer lors des nettoyages de Printemps ? Confiez-nous vos Rideaux - Couvertures - Descentes de lit etc.

Travail soigné et rapide à des prix avantageux !

Salon-Lavoir « Jouvence » - Sion

Rue des Remparts - Tél. 228 67

JOS. MAYORAZ.

Jouvence prend et apporte votre linge à domicile.

Personne ne peut lui donner...



UN COEUR

PLUS JEUNE...

MAIS

LE

GARAGE MODERNE - SION

remplace les organes fatigués de votre voiture

Agence générale Oldsmobile - Citroën - Renault

A. GSCHWEND

Tél. 217 30

Encore des

ABRICOTIERS COURONNÉS

haute et mi-tige, repiqués

Grand choix dans les variétés courantes de toutes les espèces fruitières

Entreprise de plantation - Arrangements financiers Réservez assez tôt la marchandise

Visitez nos cultures !

Pépinières Constantin

CHATEAUNEUF - SION

Tél. bureau 222 71 - Domaine 222 81

Pour obtenir des graines

de 1er choix

Potagères-Fourragères

PETITS OIGNONS - POMMES DE TERRE PRINTANIÈRES A PLANTER ET PLANTONS

Adressez-vous chez Mme Vve E. Machoud SION - Place du Midi - Tél. 212 34

BOUCHERIE CHEVALINE SCHWEIZER

Rue du Rhône SION Tél. 216 09

SALAMETTI Bologne, bien secs, Fr. 7.50 le kg.; VIANDE SÈCHEE Fr. 7.- le kg. SAUCISSES de ménage extra Fr. 5.- le kg.; CÈRVELAS 25 ct. la pièce; SCHUBLING 90 ct. la paire. GRAISSE de cheval fondue Fr. 2.50 le kg.; SAINDOUX pur porc Fr. 3.80 le kg. Charcuterie. Mortadelle 5 fr. le kg. GENDARMES, 6.50 le kg.

Institut de Commerce de Sion

Rue du COLLÈGE

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois (Diplômes de langues et de commerce) Sections pour débutants et élèves avancés

● Rentrée : 21 avril ●

Prospectus et programme d'études à la Direction Seule adresse : Dr Alex. Théler, professeur diplômé Tél. : Ecole 223 84. Appart. : 214 84 (Petit Chasseur)

Au printemps

PRENEZ du

CIRCULAN

contre les

troubles de la CIRCULATION

CURE Fr. 20.55, 1/2 11.20, 4.95 chez votre pharmacien et droguiste

Gérante

est demandée, 25 à 35 ans, pour Sion. Certificats et garantie exigés.

Adresser offres sous chiffre P 20002 Publicitas, Martigny.

Ne cherchez pas ailleurs ce que l'on peut trouver sur place.

Le soussigné, ERNEST ROCH Pépiniériste Pont de la Morge Tél. 431 42

vous offre : de magnifiques sujets hautes tiges en variétés :

Louise-Bonne - Giffard Précocité de Trévaux Pommiers Gravenstein Reine des Reinettes Pruniers : Fellenberg, Reines-Claude Bleu de Belgique Cerisiers Moreau

A vendre env. 10.000

bouteilles vaudoises 7/10

usagées, à Fr. 15.- les 100, franco CFF. Livraison à partir de 500.

A. Müller, Tramstr. 107, Zurich 50.

A louer à Sion « Gravelone »

appartements

spacieux, tout confort (cheminée française) 5+6 et 4+5 pièces, hall. Situation tranquille, très ensoleillée.

S'adresser à M. A. Jos. Bruchez, architecte, Sion. Tél. 215 24.

On cherche

secrétaire

habile sténo-dactylo, de langue maternelle allemande, avec connaissances approfondies du français, pour bureau dans le centre du Valais.

Offres écrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres P 5184 S Publicitas, Sion.

Coutellerie LEVAT

Fabrique de sécateurs Grand-Pont SION



Rasoirs Ciseaux de tailleurs et lingère Sécateurs Tondeuses Articles pr cadeaux Couverts argentés Pêche

Couteaux de boucherie, de poche, de table. Aiguillage

ON VENDRAIT d'occasion

mais à l'état de neuf, deux boîtes à lait de 30 litres chacune avec couvercle à pression.

A la même adresse, on placerait environ 15 m³ de

bon fumier

bovin situé à port de camion.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5219.

A vendre

une faucheuse à bain d'huile; 1 char No 11; 1 char à pont 1 char à bras 1.30 m. 1 charrué brabant 1 herse à champs; 1 pompe Luna 3 d'occasion; 70 m. de tuyaux de 62 mm. 1 voiture à ridelles.

S'adresser chez Jules Rielle, maréchal, Sion. Tél. 214 16.

APPARTEMENT

5 pièces avec hall et tout confort, pour le 1er mai. Bien ensoleillé. Chauffage général.

S'adresser par écrit au bureau du journal sous chiffre 5213.

jeune fille

comme débutante sommelière et aide ménage dans joli café à la côte.

Faire offre au café de la gare Perroy près Rolle. Tél. (021) 7 56 45.

A vendre

une machine à tricoter Dubied, No 7 et 8. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5220.



BANQUE populaire valaisanne SION

Monthey Saxon

Capital et Réserves : Fr. 2,500,000.-

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Votation du 20 avril 1952

Citoyens valaisans !

Assez d'impôts !

L'ICHA charge les familles les plus pauvres comme les familles aisées et riches !

L'ICHA frappe le salaire agricole par l'impôt sur tous les agents de la production !

L'ICHA impose les vins dont les prix à la production sont désastreux !

Vous supprimerez ces impôts en votant OUI le 20 avril

UPV.

Jus de fruits du Valais

JUS DE POMMES, POIRES OU MÉLANGÉS, en bonbonnes de 25 litres le litre Fr. -50

JUS DE COINGS, pour sirop ou gelées en bouteilles d'un litre le litre Fr. -70 + verre

JUS DE RAISIN DOUX en bonbonnes de 25 litres ou en bouteilles sur commande.

Livraison en ville de Sion contre petit supplément - Expédition par CFF en port dû. Bonbonnes au prix de Fr. 17.- payables par acomptes ou louée Fr. -50 par mois.

Dépôt : à Ste Marguerite, ouvert le samedi après-midi. Téléphone 2 26 44

Centre Sédunois de Pasteurisation

Un siècle au service de l'Élégance



Le tout dernier chic de l'homme de goût

CONFECTION



mieux habillé

501-19

Le linge fin deviendra plus vapoureux



Faites confiance au bain de mousse SOLO, si doux, que vous utiliserez pour vos plus belles blouses de soie et votre lingerie la plus délicate ! SOLO libère les tissus de toute trace de saleté, sans toutefois les attaquer et c'est pourquoi vos effets dureront plus longtemps et garderont leurs couleurs fraîches ! Excellent également pour laver la vaisselle, pour tous les nettoyages de la cuisine et de la maison, pour les bas et les lainages, pour tremper et ébouillanter le linge, et pour la machine à laver.

Solo

mousse davantage nettoie mieux travaille plus vite

seul. Fr. 1.40

WALZ & ESCHLE SA. BALE



HERMÈS Baby

Vraiment portable Fr. 230.-

OFFICE MODERNE SION Olivier-Elsig

Aide-vendeuse

18-19 ans, demandée par Maison d'alimentation, épicerie fine de la place. Adresser offres écrites en indiquant âge sous chiffre P 5182 S à Publicitas, Sion.

A vendre sur Saxon

jardin fruitier commercial

15 ans de plantation. Installation aérienne par traitement direct. Gérant qualifié à disposition.

S'adresser à Jérémie Mabillard, Petit Séminaire, Sion.



ASSOUPLEZ VOS CHAUSSURES

Avec un peu de SELECTA vous arriverez à rendre vos chaussures aussi souples que la peau d'un jeune daim, car ce bon cirage assouplit et nourrit le cuir.



«Nulle part on ne mange aussi bien que chez toi, Alice!»

«Vraiment?»

«Si je suis devenue une bonne cuisinière, c'est bien grâce à l'Astra!»

ASTRA «molle blanche», pure, fine et neutre, laisse aux aliments leur propre saveur. Elle est absolument limpide lorsqu'elle fond dans la casserole. Cette pureté démontre sa qualité. Astra «molle blanche» est idéale pour l'alimentation moderne ! Elle est en outre pratique au dosage, profitable et très avantageuse ! Plus que jamais : ASTRA, qualité et confiance !

ASTRA

rend un bon repas meilleur!

